



N° de résolution
ou annotation

Le 19 décembre 2022

Province de Québec
Municipalité de St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

Procès-verbal d'une assemblée spéciale du conseil de la Municipalité de St-Côme-Linière, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi, le 19 décembre 2022, à 18 h 30.

Sont présents :

Le maire, M. Gabriel Giguère, et les conseillers et la conseillère suivants :
M. Simon Breton, Mme Bianca Perreault, M. Yvan Bélanger, M. Steven Lebel, M. Jean-Denis Paquet et M. Alain Dumas ;

Mme Chantal Poulin, directrice générale, est présente.

Après la vérification du quorum, la séance est officiellement ouverte sous la présidence du maire, M. Gabriel Giguère.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-12-27

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté :

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Quorum
- 3- Adoption budget 2023
- 4- Adoption du programme triennal des immobilisations
- 5- Période de questions
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTION BUDGET 2022

22-12-28

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil adopte le budget 2023 tel que présenté ci-dessous :

RÉSUMÉ -PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Revenus

	2022
Taxes	2 289 391 \$
Compensations et tarification	1 256 840 \$
Paielements tenant lieu de taxes	32 534 \$
Services rendus aux organismes municipaux	95 000 \$
Autres services rendus	16 000 \$
Revenus loisirs	163 832 \$
Imposition de droits	66 000 \$



N° de résolution
ou annotation

Amendes et pénalités	3 000 \$
Intérêts	13 000 \$
Transferts du gouvernement	1 524 605 \$
	5 460 202 \$
Dépenses	
Administration générale	
Conseil	116 804 \$
Application de la loi	5 000 \$
Gestion financière et adm	318 438 \$
Greffe	7 667 \$
Évaluation	57 119 \$
Gestion du personnel	
Autres	46 265 \$
	551 293 \$
Sécurité publique	
Police	251 608 \$
Protection incendie	167 955 \$
Sécurité civile	13 855 \$
	433 418 \$
Transport	
Voirie municipale	473 790 \$
Enlèvement de la neige	254 642 \$
Éclairage de rues	17 000 \$
Circulation stationnement	9 500 \$
Transport commun	6 550 \$
	761 482
Hygiène du milieu	
Réseaux de distribution de l'eau	200 445 \$
Traitement des eaux usées	191 284 \$
Boues de fosses septiques	60 000 \$
Matières résiduelles	338 173 \$
	789 902
Santé et bien-être social	8 874 \$
Aménagement, urbanisme et développement	121 037 \$
Loisirs et culture	
Activités récréatives	437 161 \$
Bibliothèque	42 768 \$
Patrimoine	15 871 \$
Activités culturelles	- \$
	495 800
Frais de financement - dette à long terme	218 601 \$
Autres frais de financement	42 710 \$
Total des dépenses	3 423 117



N° de résolution
ou annotation

2 037 085

Remboursement de la dette à long terme

1 394 083 \$

Amortissement

Activités d'investissements

Investissement en immobilisation

Financement des investissements

643 002 \$

Surplus accumulé affecté

Excédent (déficit)

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

22-12-29

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que le conseil adopte le programme triennal des immobilisations tel que présenté ci-dessous :

Service incendie 2023

Véhicules	Nombre d'années	Années de vie	À changer dans X année
Unité d'urgence	23	25	2
Citerne	22	25	3
*Autopompe	25	20	-5
*Autopompe	2	20	18

Voirie 2023

Véhicules	Nombre d'années	Années de vie	À changer dans X années
Souffleur	42	20	-22
Camionnette 4X4 F550	22	10	-12
Niveleuse	15	25	10
Camionnette Dodge rouge	16	10	-6
Tracteur John Deere	7	20	13
Chasse-neige Boîte 4 saisons WesternStar	5	15	10
Camionnette Dodge blanc	6	10	4
Pelle John Deere	5	15	10
Chargeur sur roues	4	15	11
Fardier	5	20	15
Remorque cargo 2018	5	20	15

520



N° de résolution
ou annotation

22-12-30

Chasse-neige Boîte 4 saisons Freightliner	3	15	12
--	---	----	----

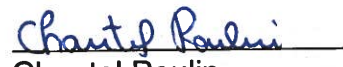
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée, il est proposé par M. Yvan Bélanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de lever l'assemblée à 18h39.

**RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
19 DÉCEMBRE 2022**

Je, Gabriel Giguère, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal et je renonce à mon droit de veto.


Gabriel Giguère
Maire


Chantal Poulin
Directrice générale / Greffière-trésorière